

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Des pentes aménagées pour le bien-être de toutes et tous !
Initiant-e(-s) : Françoise Piron Laisser vide

Lausanne est une ville en pente et certaines rues sont particulièrement raides. Il est difficile de les pratiquer sans risque de chutes ceci est particulièrement vrai pour nos aînés et les personnes à mobilité réduite. Pour ces personnes, lorsque l'hiver pointe son nez, cela devient risqué de s'aventurer hors de chez soi. Sécuriser les portions de rue les plus raides s'avère alors nécessaire.

[Les rues de Lausanne sont très raides c'est ce qui fait notre marque de fabrique. Si cela fait partie des charmes de notre cité, il est vrai que cela pose des problèmes au fur et à mesure que l'on avance en âge. Le risque de chute augmente et en période hivernale, sortir de chez soi peut représenter un vrai parcours du combattant. La population est vieillissante et le nombre de personnes qui se retrouvent au fil du temps en situation d'insécurité ne va pas cesser d'augmenter.

Prenons, par exemple, le début du chemin de la Fauvette, la pente est extrême, les piétons qui l'empruntent quotidiennement en savent quelque chose. Les matins de verglas cela devient impraticable et carrément dangereux. Il y a bien une main courante métallique mais cela s'avère insuffisant il faudrait rajouter des marches avec une hauteur adaptée afin de renforcer la sécurité.

Cet exemple parmi d'autres illustre bien les défis en termes de mobilité piétonne auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi il est important d'investir dans une analyse des besoins et un plan d'aménagement de ces tronçons de rues. Il en va de la sécurité et du bien-être de toutes et tous.]

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- De recenser les tronçons les plus raides et les évaluer en termes de niveau de sécurité et de confort d'aménagement (dimension, matériaux, etc.). Objectif identifier les portions les plus urgentes à améliorer et proposer des solutions d'aménagement.
-

Lausanne, le 9 janvier 2024

Laisser vide

Signataire(s) :
Laisser vide

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*

Conseil communal de Lausanne
